

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJANET
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 422024000056146

AVIS D'INFRUCTUOSITE POUR LA DEUXIEME FOIS

Conformément aux dispositions des articles N°65 et N°82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public, la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Djane informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales N° 20/2025 (pour la 2^{ème} fois après infructuosité), publié le 19/10/2025 dans le journal (الجنوب الكبير) en arabe et le journal (EL FADJR) en français, relatif au projet :

Viabilisation des axes principaux à Tadjakal

- Vu le PV de jugement des offres N° 41/2025 du 17/11/2025, Le projet objet de l'appel d'offres susmentionné a été déclaré **infructueux**
 - **Motif** : aucune offres n'est admise techniquement.

Les soumissionnaires ayant participés, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter l'évaluation de leurs offres ,dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djane dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis .

